

TOMBES A CHAR ET BUCHERS SOUS TOMBELLES DE LA TÈNE I A LÉGLISE-GOHIMONT

A 9 km au sud-est de Neufchâteau, non loin de la grand'route qui relie cette agglomération à Arlon, s'étend un groupe important de tombelles à l'est du village de Léglise, au lieu-dit *Gohimont*.

Du 13 juin au 9 août 1974, nous avons exploré, en collaboration avec Melle Hélène Remy, six tombelles dont quatre étaient remarquables par leur diamètre et leur hauteur.

Les fouilles dans ces tombelles ont fourni des résultats particulièrement intéressants touchant à la fois au rite funéraire et au mobilier. En effet, nous avons découvert sous deux tombelles (t. II et IV) un grand foyer dans lequel étaient éparpillés des os brûlés, chacun flanqué de deux tombes. Etant donné les dimensions importantes de ces foyers, nous estimons qu'il s'agit de bûchers. Dès lors, ces deux ensembles révéleraient la pratique simultanée de l'incinération et de l'inhumation des morts. D'autre part, nous avons mis au jour trois nouvelles tombes à char, portant ainsi à douze le nombre des sépultures de ce type répertoriées dans nos Ardennes. Enfin, plusieurs tombes renfermaient un matériel riche et varié parmi lequel figurent plusieurs pièces actuellement uniques en Belgique.

L'implantation de la nécropole est classique, près d'un sommet, à une altitude de 455-460 m.

Trois tertres abritaient plusieurs sépultures (t. I, II et IV), deux autres n'en recouvraient qu'une (t. III et V); par ailleurs une butte s'est révélée totalement stérile (t. VI).

Les deux bûchers funéraires trouvés au centre des tombelles II et IV offraient un diamètre assez important de 4 et 6 m respectivement. D'infimes fragments d'os brûlés étaient éparpillés dans les cendres. De plus, des petits fragments de fer et de bronze déformés par la chaleur et quelques tessons étaient parsemés dans le foyer de la tombelle IV. A proximité immédiate des bords de chaque bûcher, on avait ménagé deux tombes qui ne contenaient pas le moindre vestige d'os brûlé, sépultures ordinaires sous la tombelle II, à char sous la tombelle IV.

Les fosses à inhumation s'enfonçaient à des profondeurs fort variables. Le fond de certaines reposaient dans le corps des tertres, très près de la base de la terre arable tandis que d'autres tombes étaient profondément creusées dans le sol, jusqu'à 1,80 m sous la surface actuelle (tombe à char III, 1). L'orientation des fosses semble obéir à une règle : sept tombes étaient en effet orientées selon un axe S.O.-N.E. et une seule, la plus petite et la plus pauvre, selon une axe N.O.-S.E. (t. V, 1).

Lorsqu'on examine le mobilier des tombes ordinaires, on remarque l'abondance des fers de lance et de javelot et la présence d'un coutelas dont la lame était protégée par un fourreau de fer muni d'une bouterolle de bronze, et flanqué de deux grands anneaux de suspension.



Fig. 10. — Les deux tombes à char sous la tombelle IV.

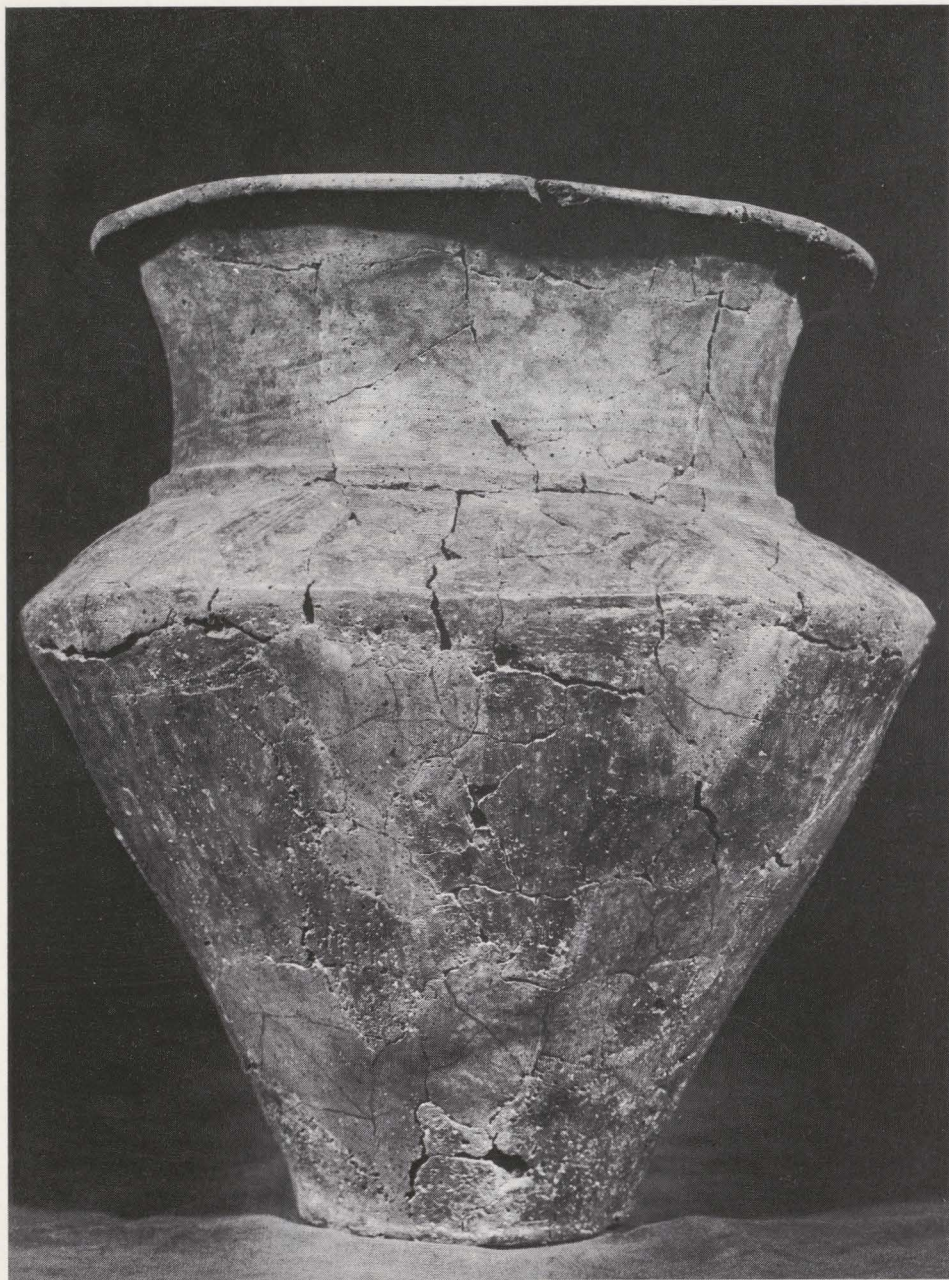


Fig. 11. — Grand vase caréné orné sur l'épaule d'un décor peint. Tombe à char sous la tombelle IV (Haut. 35,5 cm).



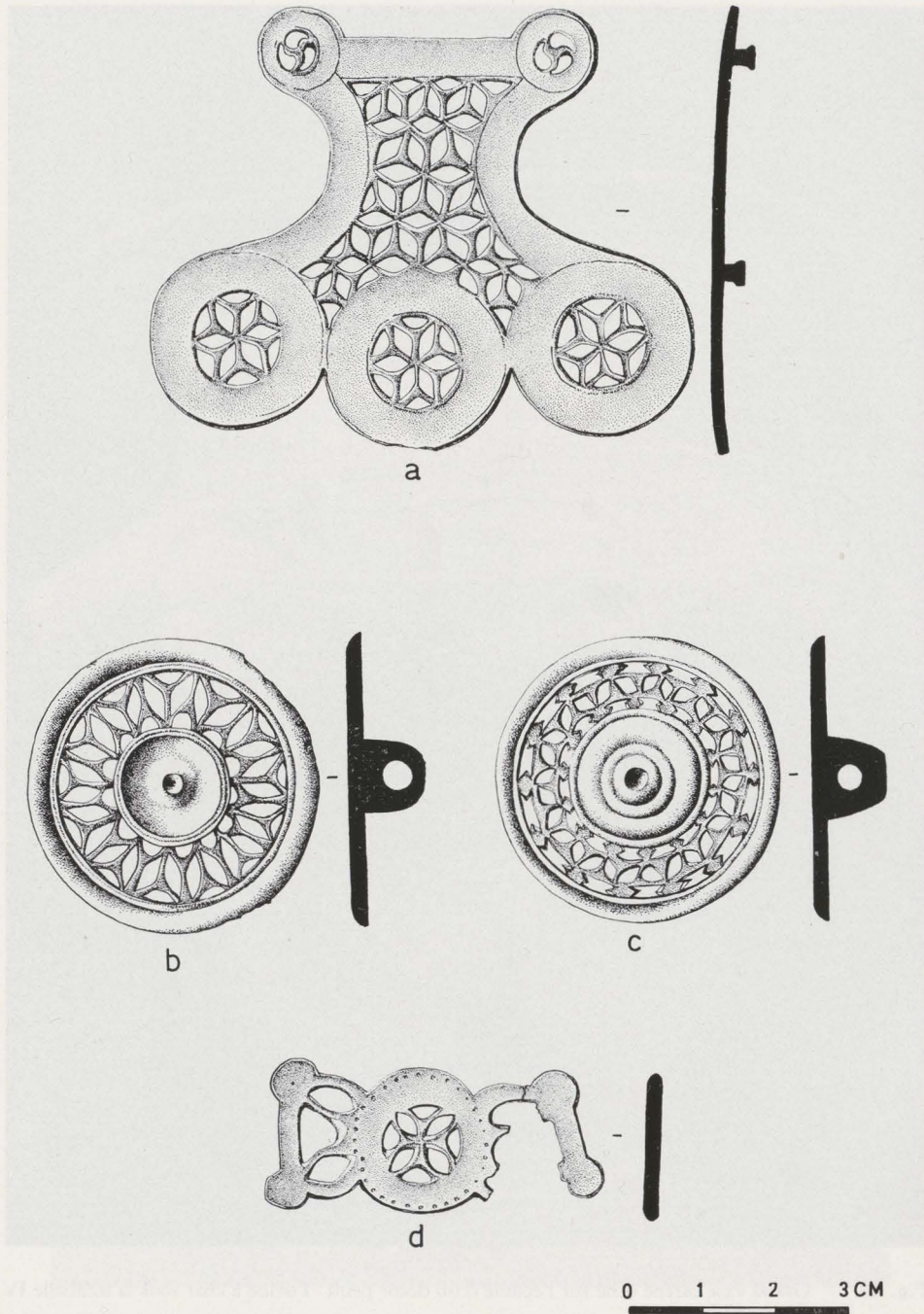


Fig. 12. — Plaques et phalères en bronze ajourées de la tombelle IV.



Les trois tombes à char présentaient quelques caractéristiques communes : un contour ovoïde prolongé par une petite cavité dans sa partie la plus étroite et deux cavités de roue creusées près du bord sud-ouest (fig. 10). Deux chars avaient des dimensions classiques à en juger par leur écartement de roue, soit 1,32 m (t. III, 1) et 1,37 m (t. IV, 2), le troisième devait être plus grand si l'on considère l'ampleur de la fosse qui l'abritait et l'écartement inaccoutumé des roues, soit 1,45 m (t. IV, 1). Il ne subsistait que peu de choses des vestiges du char : quelques fragments de bandages de roue et de rares traces de pièces en bois. Par contre, les pièces de harnachement étaient mieux conservées. Dans les deux plus grandes tombes (t. III, 1, IV, 1), elles avaient été enfouies en dehors de la fosse, à une faible profondeur tandis que dans la plus petite (t. IV, 2), elles gisaient près de la roue droite du véhicule. Quant aux offrandes ordinaires, il était de règle, semble-t-il, de déposer, près de la roue droite, un grand récipient de terre cuite, soit une situle dans deux tombes et, dans la plus grande des sépultures, un grand vase fortement caréné, orné sur l'épaule d'un motif de losanges inscrits peint en noir (fig. 11). Chaque récipient renfermait un gobelet tritronconique très angulaire, muni d'un pied fort étroit. Le grand vase caréné et les trois petits vases, remarquables par leur facture, imités des prototypes marniens, sont des pièces actuellement uniques dans nos Ardennes.

Enfin, la composition des pièces de harnachement variait légèrement d'une tombe à l'autre. Chacune a cependant livré un ou deux mors de filet en fer, à embouchure brisée, du type le plus courant, attesté dans la plupart des sépultures à char d'Ardenne, de Champagne et du bassin du Rhin. Dans deux sépultures (t. III, 1 et IV, 1), nous avons retrouvé, à proximité de ces mors de cheval, des pièces exceptionnelles, à destination purement décorative : il s'agit de minces plaques de bronze très finement ajourées, soit cinq disques (phalères) de 4 à 5 cm de diamètre munis d'un œillet en leur centre et cinq plaques découpées presque identiques, à motifs discoïdes, auxquelles étaient accolés des lambeaux de cuir épais (fig. 12). Il convient de mettre ces ornements en parallèle avec des pièces de forme similaire, ajourées également, trouvées dans les plus somptueuses tombes à char de La Tène I, de Champagne, comme celles de Somme Bionne (datée vers 420 avant notre ère) et d'Allemagne.

Ces jolies plaques fournissent aussi de bons indices chronologiques que corrobore la forme d'une fibule trouvée dans une tombe ordinaire (t. I, 1) : elles datent la nécropole vers le début de La Tène I.

A. CAHEN-DELHAYE

